



*Actualités* Décembre 2020

**Retraites, pouvoir d'achat,  
santé: l'aspiration à la sécurité,  
une idée progressiste**

## Même confiné·es, dans l'action avec le groupe des neuf!

Plusieurs études officielles reconnaissent une baisse historique des pensions (cf p 4)! Notre refus de voir la perte d'autonomie traitée dans une 5<sup>e</sup> branche de la Sécu (voir n° 130 p 6) se trouve conforté par les préconisations du rapport Vachey: financement de cette nouvelle branche à la charge des retraité·es, taux de CSG de 8,3 points à 9,2 points sur 3 ans, réduction de moitié du plafond d'abattement de 10% sur les pensions de retraite, hausse de la CASA, etc ...

Le groupe des neuf (CGT, FSU, Solidaires, FO, FGR-FP, CGC-CFE, CFTC, ensemble & solidaires, LSR) s'est réuni à plusieurs reprises ces dernières semaines pour organiser la riposte. Une adresse a été envoyée aux parlementaires afin de les alerter sur les conséquences néfastes du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale comprenant notamment un forfait de 18 euros pour le recours aux urgences sans hospitalisation et 4 milliards d'économie sur les soins en médecine de ville...

Le 17 novembre, des rassemblements, des audiences auprès des préfets ont été organisés par les retraité·es du groupe des neuf.

Retraité·es privilégié·es? La pétition «l'exigence des Retraités» doit être signée en masse: <http://chng.it/5HDCZ4JrQh> ● **Alain Dercourt**



© SHUTTERSTOCK

## Ce qu'il en coûte

La situation sanitaire joue un rôle d'accélérateur de la pauvreté. D'après la dernière étude du Secours Populaire, les Français considèrent qu'une personne seule est pauvre en France quand elle dispose d'un revenu mensuel net de moins de 1228€. Ce montant est en hausse de 35€ par rapport à l'année dernière, et en augmentation continue de 174€ depuis 2015. S'ils ont le sentiment que pour s'en sortir, il faut chaque année gagner plus, c'est l'inverse qui s'est produit: 33% des Français (et 43% des actifs) disent qu'ils ont subi une perte de revenus.

Pour une partie de la population, les difficultés sont telles qu'elles conduisent même à des restrictions supplémentaires sur la qualité de l'alimentation. Un Français sur quatre se restreint sur la quantité de ce qu'il mange pour des raisons financières; 38% des revenus les plus modestes sautent certains repas.

## Changer de logiciel

Cette crise continue de bouleverser la vie des français: 9% déclarent qu'ils ont déjà changé de vie, et 32% en ont envie. 80% estiment que le modèle économique n'est plus soutenable. C'est un espace large que nous devons investir par nos propositions et mobilisations. ● **Jacques Brillet**

### «Retraité·es égoïstes»: petit florilège

«Pour sauver quelques vies de personnes âgées, on va mettre au chômage des millions de gens.»

Christophe Barbier, le 4 mai 2020 sur LCI

«Il risque d'être difficile l'année prochaine de revaloriser toutes les pensions au même niveau.»

Cyrille Isaac-Sibille, député Modem, le 31 juillet 2020 dans Capital

«Les baby-boomers ont inventé la solidarité à l'envers: des pauvres endettés (les jeunes) vers les riches qui vivent à crédit (les baby-boomers). Il serait normal, en vertu de la solidarité entre les générations, de baisser temporairement le niveau des pensions (ou d'augmenter la CSG des retraités): ils contribueraient ainsi eux aussi au financement de "l'effort de guerre sanitaire" réalisé pour eux.»

Hakim El Karoui, essayiste proche du pouvoir, le 31 juillet 2020 dans Le Figaro

«Les personnes de 65 ans et plus représentent 3 hospitalisations COVID sur 4 (...) Pourquoi confiner les jeunes

et les actifs pour protéger les personnes vulnérables, alors que confiner directement ces dernières serait à la fois plus efficace d'un point de vue médical et beaucoup moins coûteux d'un point de vue économique?»

Christian Gollier, le 4 novembre 2020 dans le Monde

Cette idée de baisser ou bloquer les pensions a déjà beaucoup servi: payer la baisse des cotisations des actifs au début du quinquennat, privilégier la création d'emplois avec JM. Ayrault... Sans aucun résultat, si ce n'est d'aggraver les inégalités. ● **Claude Rivé**



## Sommaire

### En bref

02 > Même confiné-es, dans l'action avec le groupe des neuf!

### Dossier

04 > Cet autre virus, plus ancien

05 > Service public et laïcité

### Actu

06 > La Sécu, une vieille dame pleine d'avenir

07 > Pour une mutualité conforme à ses valeurs

### 3 questions à...

08 > Julien Rivoire

## Quoi qu'il en coûte... à qui? pour qui?

«Réduire impérativement l'endettement et le déficit public.» Ce credo justifiait toutes les politiques d'austérité. Pourtant le 12 mars, Emmanuel Macron appelait à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour contrer l'épidémie «quoi qu'il en coûte!» Depuis, la valse des milliards donne le tournis. D'où un constat: c'était donc possible!

D'où aussi une attente formulée par le Président lui-même: «interroger notre modèle de développement», et des questions: quelles avancées pour les services publics (de santé, d'éducation...)? Pour la transition écologique? Quelle action contre les inégalités? Quelle place enfin reconnue pour les retraité-es?

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour obtenir les réponses. Les personnes à la retraite, par leurs exigences, mettraient en danger les plus jeunes. Expressions parmi les plus brutales inondant le miroir médiatique déformant? Gouvernement et majorité parlementaire s'appuient sur cette campagne pour pousser les retraité-es à de nouveaux sacrifices. Le monde du travail en général est sommé d'accepter les lois du marché. Pour le plus grand bénéfice d'une petite minorité de privilégié-es dont la bonne fortune n'est jamais questionnée.

Le confinement devient un outil pour imposer des choix auxquels ce pouvoir n'entend pas déroger. Un projet de loi dit «de sécurité globale», la prolongation jusqu'en février 2021 de l'état d'urgence écartant tout contrôle parlementaire ou la prééminence du conseil de défense aux délibérations secrètes sont bien plus que des symboles et conduisent à un régime de plus en plus autoritaire.

Alors gardons les liens, alimentons les échanges, exprimons nos exigences avec nos partenaires. C'est le rôle irremplaçable du syndicalisme. Chez les retraité-es comme dans l'ensemble du monde du travail, l'aspiration à la sécurité est une idée progressiste. ● **Claude Rivé, le 20 novembre 2020**

#### Encart joint à Fenêtre sur cours n° 471

Numéroté de 1 à 8 – distribué aux adhérents retraités  
Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs,  
professeurs des écoles et PEGC – 128 Bd Blanqui - 75013 Paris.  
T.: 01 40 79 50 00

**Directeur de la publication:** Régis Metzger

**Rédaction:** Claude Rivé, Évelyne Forcioli, Soizic Le Lann, Alain Dercourt, Jacques Brilllet, Deny Nonnet

**Conception graphique et mise en page:** Emmanuelle Roncin et Clément Chassagnard

**Impression:** L'Imprime – ISSN 1241-0497 • CPPAP 3695 D 73 S



# Cet autre virus, plus ancien : l'austérité pour les pensions

**Bien avant le déclenchement de la pandémie, le recul du pouvoir d'achat des retraité-es a fait des dégâts considérables. Plus d'un million d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. Terrible constat pour les retraité-es bien entendu, mais aussi pour la société toute entière.**

**Plusieurs travaux officiels** confirment que depuis des années les fonctionnaires ont été particulièrement frappé-es. «Le taux de remplacement du salaire par la retraite – le pourcentage du salaire de fin de carrière versé à la retraite – ndlr – continue de diminuer au fil des générations dans le secteur public. Une traduction, pour partie au moins, des effets des réformes récentes des régimes de retraite (mise en place de la décote, alignement des durées d'assurance requises) ainsi que le gel du point d'indice.»<sup>1</sup>

Conséquence directe des régressions imposées depuis 2003, les fonctionnaires partent à la retraite de plus en plus tard. Le phénomène est même beaucoup plus marqué que pour l'ensemble des salarié-es.<sup>2</sup> (voir tableau ci-dessous)

Comparaison des âges de liquidation	FPE Civile	Privé	différence FPE - Privé
Âge liquidation 1990	57 ans et 5 mois	62 ans	+ 4 ans et 7 mois
Âge liquidation 2018	61 ans et 8 mois	62 ans et 8 mois	+ 1 an
Différence 1990 - 2018	+ 4 ans et 3 mois	+ 8 mois	

Bien que plus âgé-es et disposant d'indices plus élevés que leurs aîné-es, les néo-retraité-es perçoivent des pensions moyennes quasi identiques à celles de l'ensemble des retraité-es.<sup>3</sup> (voir tableau ci-dessous)

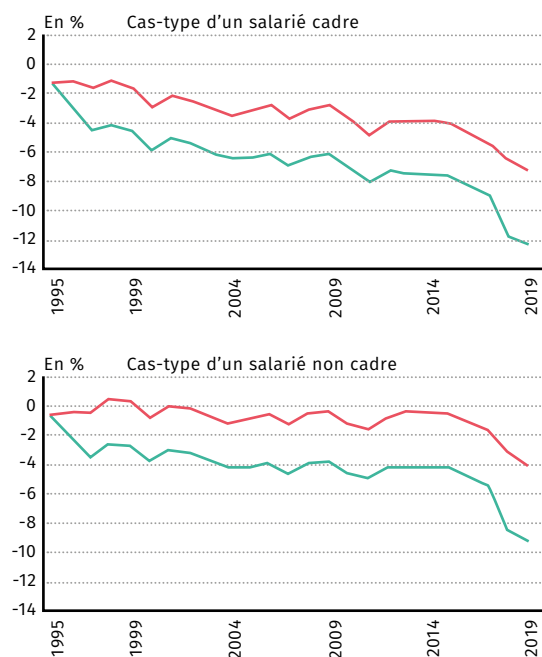
Montant pensions mensuelles brutes droit direct	Fonction Publique d'Etat (hors Orange et la Poste)	Fonction Publique Territoriale	Fonction Publique Hospitalière
Ensemble des pensions en paiement	2 197€ Hommes: 2 464 € Femmes: 2 017 € (- 447 € soit - 18%)	1 287 € Hommes: 1 419 € Femmes: 1 193 € (- 127 € soit - 8,9%)	1 446 € Hommes: 1 579 € Femmes: 1 418 € (- 161 € soit - 10,2%)
Nouvelles pensions en 2019 et évolution par rapport à 2018	2 245 € (+ 0,99%) H: 2 483 € (+ 1,38%) F: 2 078 € (+ 0,72%)	1 290 € (+ 1,41%) H: 1 409 € (+ 2,39%) F: 1 196 € (+ 0,76%)	1 537 € (- 0,77%) H: 1 620 € (- 0,79%) F: 1 515 € (- 0,65%)

Par exemple, suite au gel du point d'indice des actifs, les pensions mises en paiement en 2018 étaient en diminution de 3,9% par rapport à l'année précédente<sup>1</sup>. Sur la période des douze dernières années, les prix ont augmenté de 13% et les pensions nettes seulement de 8,60%. Encore faut-il, pour être

complet, soustraire ensuite les taxes rajoutées ou aggravées (CSG, CASA...), les cotisations aux mutuelles alourdies...

Depuis 1994, l'érosion des pensions et les prélèvements sociaux frappent l'ensemble des retraites.<sup>1</sup> (cf graphiques ci-dessous)

**Évolution cumulée du pouvoir d'achat de la pension tous régimes d'assurés ayant liquidé en 1994**



— Pension nette en euro constant — Pension brute en euro constant

Et les femmes continuent d'être discriminées! Exemple: la pension moyenne des femmes faisant valoir un premier droit à la retraite en 2018, tous régimes confondus (y compris avec majoration de pension pour trois enfants ou plus), est inférieure de 32% à celle des hommes. (31% en 2017).<sup>1</sup>

Les organisations de retraité-es du groupe de neuf revendiquent l'indexation des retraites sur l'évolution du salaire moyen. Question de justice sociale. La pandémie non seulement n'aura pas inversé la tendance. Elle révèle un peu plus encore l'alternative: mieux répartir les richesses du pays ou reléguer les retraité-es aux marges de la société. ● **Claude Rivé**

1. Étude DRESS les retraités et les retraités édition 2020 (dernière année étudiée: 2018)
2. Jaune du budget 2020
3. Rapport annuel Fonction Publique 2020 – faits et chiffres

— J'ai lu... —



© SHUTTERSTOCK

## Service public, laïcité

La laïcité au sein de la fonction publique est au cœur du débat public depuis l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine.

Malgré une émotion très présente à juste titre, tentons de prendre du recul. L'unité de la fonction publique est fondée sur trois principes enracinés dans notre histoire :

- Le principe d'égalité, fondé sur l'article 6 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789;
- Le principe d'indépendance, protégeant des pressions politiques et économiques;
- Le principe de responsabilité qui fonde la conception de fonctionnaire citoyen.

Ces valeurs évoluent naturellement avec la société mais restent fondatrices. Le statut général des fonctionnaires est une pièce maîtresse du pacte républicain. La Fonction Publique s'est donc construite en étroite relation avec le pacte républicain et les valeurs de citoyenneté forgées et enrichies au cours des siècles. L'intérêt général se distingue de la somme des intérêts particuliers. Cette conception affirme le principe d'égalité qui doit tendre à l'égalité sociale au-delà de l'égalité juridique. La République laïque impose ainsi l'égalité des citoyen-nes face à l'administration et au service public.

La laïcité fut et demeure l'objet d'attaques frontales (sous Vichy) et plus sournoises aujourd'hui. Nicolas Sarkozy à Latran déplore que l'instituteur ne puisse « remplacer le curé ou le pasteur ». Manuel Valls, à Rome, reprend le

même thème aux cérémonies de béatification de Jean Paul II et de Jean XXIII. Enfin, Emmanuel Macron dans un discours au collège des Bernardins déclare en 2018 vouloir réparer le « lien abîmé » entre l'État et l'Église.

Parallèlement, on a observé de fortes tergiversations des juridictions aussi bien judiciaires (affaire Babilou), qu'administratives rendant des décisions et des avis parfois contradictoires.

Dans ce contexte de laïcité malmenée, les mouvements de défense de la laïcité sont exposés à une grande confusion, voire à des complaisances. Le camp laïc apparaît divisé.

À partir du moment où les principes de laïcité ne sont pas clairs au plus haut niveau de nos représentant-es de l'État, voire sont instrumentalisés, ils ne peuvent pas l'être dans l'opinion publique.

Comment appliquer une neutralité stricte dans les services publics? Comment supprimer la confusion fréquente entre le culturel et le cultuel?

Nous ne pouvons pas faire l'impasse de débats et d'échanges.

« On combat une idéologie obscurantiste par une idéologie émancipatrice » dit avec force Anicet Le Pors dans *La fonction publique du XXI<sup>e</sup> siècle* (Anicet Le Pors et Gérard Aschieri)

● **Évelyne Forcioli**



Jack London  
Martin Eden

Considéré à juste titre comme l'un des chefs d'œuvre de Jack London, *Martin Eden* s'est révélé pour moi la plus belle expérience de lecture de ces derniers mois.

L'écriture de London est d'une force rare et rend captivante l'épopée intellectuelle de ce jeune marin de 20 ans, peu instruit, issu des quartiers pauvres d'Oakland, affamé de reconnaissance sociale. Car Martin Eden, tombé amoureux fou d'une jeune bourgeoise se lance à « cœur perdu » dans « l'étude » et se passionne pour la poésie, la biologie, la politique, la littérature... Séduit d'abord par les idées socialistes, ses lectures le poussent vers toujours plus d'individualisme. L'argent lui manque terriblement. Il tente sans succès de faire publier ses textes dans des magazines. L'analyse acide de la société américaine de l'époque est brillante, subtile et reste d'une actualité féroce. Le cynisme de la classe ouvrière comme de la classe bourgeoise est abordé sans retenue. Que l'histoire de Martin Eden soit proche de celle de Jack London n'a que peu d'impact sur la lecture de cette œuvre puissante et dense au souffle lyrique, romanesque et terrible. La plume de Jack London sert merveilleusement bien ce destin hors du commun. ● **Françoise Célièrier-Echeverria**

# La Sécu, une vieille dame pleine d'avenir... qu'il faut défendre à tout prix



Depuis de nombreuses années, les différents gouvernements mettent en œuvre des politiques d'austérité dont la Loi de Financement de la Sécurité Sociale est devenue le bras armé en appliquant « l'objectif de soutenabilité financière ».

**Assécher les ressources** par des exonérations de cotisations sociales et privilégier les contributions contre les cotisations contribuent à creuser les déficits. Limiter les dépenses de santé est devenu l'unique objectif de cette loi, quelque soit la situation sanitaire, économique, sociale.

Le PLFSS<sup>1</sup> de 2021 dont certains aspects sont qualifiés de scandaleux par les 13 présidents de CPAM<sup>3</sup> d'Occitanie, n'échappe pas à la règle :

- Création d'une 5<sup>e</sup> branche pour la perte d'autonomie, avec comme ressource principale l'argent des retraités-es,
- Forfait pour le passage aux urgences lorsqu'il n'est pas suivi d'une hospitalisation, avec le risque d'une nouvelle renonciation aux soins et le renforcement des inégalités,
- Augmentation très limitée de l'ONDAM<sup>2</sup> qui servira principalement à couvrir les mesures du Ségur de la santé et le coût de la COVID, avec la poursuite des fermetures de lits,
- Prévision d'économies sur les dépenses d'hôpital et de la médecine de ville avec le

risque de diminution de l'accès aux soins,

- Une mesure positive: l'allongement du congé de paternité à 28 jours, dont 7 obligatoires...

## Des solidarités à affirmer

Ce projet 2021 va à l'encontre de la conception de la société dans laquelle une grande partie de la population désire vivre dans le respect des principes de la Sécurité Sociale. Il faut défendre un accès égalitaire à des soins de qualité sur tout le territoire, et que la prise en charge de la perte d'autonomie soit assurée dans le cadre de la solidarité nationale à 100% par la branche maladie de la Sécu. ● **Soazic Le Lann, Alain Dercourt**

1. PLFSS: projet de loi de financement de la Sécurité Sociale
2. ONDAM: objectif national de dépenses d'assurance maladie
3. CPAM: Caisse Primaire d'Assurance Maladie

## Extraits d'une déclaration bienvenue de 13 Présidents de CPAM

**Les Présidents des CPAM d'Occitanie tiennent à rappeler que la Sécurité Sociale a fêté ses 75 années d'une « invention » sociale (...) offrant à chaque citoyen la possibilité de se soigner et de partir à la retraite dignement, et soulignent que la crise du Covid-19 et ses chocs économiques et sociaux démontrent (...) l'utilité d'amortisseur social que joue cette noble institution.**

Ils s'estiment convaincus que la Sécurité Sociale est un bien commun, une propriété collective et qu'il n'en demeure pas moins qu'elle peut et doit aussi s'inscrire comme une des solutions

aux transitions écologiques, sociales et démographiques à venir pour notre Nation (...)

Ils constatent que le coût de la gestion de la crise a été imputé à la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), caisse dont le déficit est comblé par les assurés sociaux et déplorent que la perte d'activité des professionnels de santé et les arrêts dérogatoires (...) aient été exclusivement prélevés sur le budget de l'Assurance Maladie (...)

Ils estiment que le budget de la Sécurité sociale, qui doit rendre accessible à chacun « l'état de bien-être physique, mental et social » dont parle l'OMS dans sa constitution, n'a pas à être une annexe du budget de l'État et que la responsabilité de la prise en charge de l'ensemble des risques sociaux doit être collective (...)

Pour les Présidents des CPAM d'Occitanie, la solidarité nationale doit jouer tout son rôle pour des réponses universelles aux besoins de la population. Pour y parvenir, il est urgent de ne plus faire reposer le financement de la protection sociale principalement sur les ménages, mais bien sur toutes les richesses de notre pays (...)

Pour les Présidents des CPAM d'Occitanie, le droit à l'autonomie doit être pris en charge au titre de la maladie dans le cadre de la Sécurité sociale avec un financement par la cotisation sociale (...) Pour tous ces motifs, les Présidents des CPAM d'Occitanie déclarent qu'ils seront particulièrement vigilants à l'avenir, au déficit engendré par cette crise sanitaire qui a pourtant conduit l'État à prendre des mesures visant à réduire les droits des assurés sociaux.



# Pour une Mutualité conforme à ses valeurs



© SHUTTERSTOCK

**Au 1<sup>er</sup> janvier, nos cotisations MGEN augmenteront de nouveau de 0,5% à 2% selon les paniers. Avec + 1,65%, la formule «référence» la plus répandue aura bondi de 56% à 62% en dix ans selon l'âge du retraité. Ce modèle économique est-il bien celui qualifié de «solidaire» par les dirigeants de la mutuelle?**

**De fait, la mutuelle** mutualise les risques: chacun paie au pot commun et reçoit suivant ses besoins. Mais la multiplication des formules conduit à ce que les bas revenus souscrivent des contrats peu chers et moins protecteurs. Maintien d'une solidarité mais à plusieurs niveaux...

La mutualité invoque les contraintes du secteur concurrentiel... qu'elle a elle-même acceptées. En 1983, René Teulade, président de la FNMF, futur ministre, abandonne la revendication de l'exclusivité de la couverture de soin par le secteur non lucratif. La Mutualité est persuadée de tenir tête aux assurances. En 1992, elle s'inscrit dans la directive européenne de «libre prestation de service en assurances non-vie». En 2011, elle promet une refonte du code de la mutualité qui impose l'obtention d'un agrément et la constitution d'un seuil minimum de fonds propres, la solvabilité, pour pouvoir exercer comme n'importe quelle assurance.

## Le piège se referme

Depuis 2016, régies dans le cadre de la norme Solvabilité 2 soutenue de nouveau

par la plupart des mutuelles, les complémentaires sont contraintes d'adapter leurs fonds propres aux risques qu'elles couvrent. L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution contrôle ces seuils de solvabilité: si la mutuelle encoure un risque à 100 euros, elle doit disposer a minima de 120 € de fonds propres.

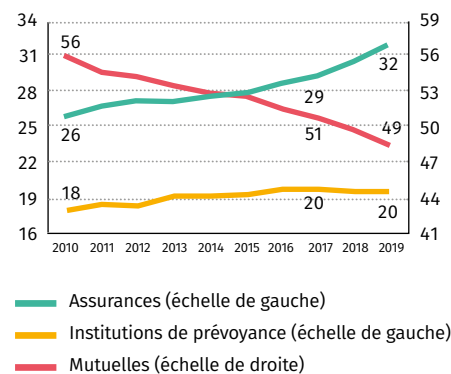
Ainsi, l'évolution du taux de solvabilité est devenue l'obsession de toutes les mutuelles, le fil conducteur de leurs choix: conforter les recettes, réduire les remboursements (on dit maîtriser les dépenses) et assurer la valorisation des actifs par les moyens ordinaires du capitalisme financier. Les trois quarts de l'actif mutualiste (23,2 milliards d'euros) sont placés en actions ou prêts. Avec le 1<sup>er</sup> confinement et la dépréciation des actifs financiers, ce taux de solvabilité a chuté de 10%.

## Inventer ensemble un avenir

Quasi hégémonique à la fin des années 80, les mutuelles réduites à 450, ne couvrent plus que 49,5% du marché contre 33,3% aux assurances privées et 17,2% aux instituts de prévoyance.

Dans cette concurrence acharnée,

Part de marché par type d'organismes entre 2010 et 2019, en % des prestations versées



(Source : DREES comptes de la santé)

elles sont écrasées par les charges de fonctionnement. Entre 27 et 30% des cotisations sont consommés en frais de gestion, alors que ceux de la Sécu ne dépassent pas 6%.

Pour avoir un avenir, la Mutualité doit sortir de cet enfermement. La loi Sapin 2 transfère au conseil d'administration le pouvoir de fixer le niveau des cotisations et des prestations et permet aux mutuelles de s'affranchir de tout débat.

De telles hausses de cotisations pour des prestations toujours plus différenciées ne font pas un avenir mais rendent indispensable l'intervention des adhérent-es. C'est aussi une préoccupation syndicale. C'est par la redéfinition de la place de la Mutualité dans le paysage de la santé que ces dernières auront un avenir. Une Sécu à 100% leur permettra de s'extraire de cette évolution mortifère. ● Jacques Brillet, Deny Nonnet

## 3 QUESTIONS À...



**Julien Rivoire**  
membre du bureau d'ATTAC France.

© SNUJPP-FSU

**(1) Au printemps dernier, Attac, la FSU et d'autres organisations ont collaboré au sein de la dynamique « Plus jamais ça » pour porter des revendications communes afin d'engager la bifurcation écologique et sociale.**

**Où en sommes-nous ?**

Il faut être lucide, 8 mois après la publication de notre tribune commune appelant le gouvernement à préparer « le jour d'après » en considérant que la crise sanitaire mettait au jour l'urgence sociale et environnementale et donc la nécessité d'une remise à plat totale des orientations politiques en France et dans le Monde tant en matière économique, sociale, qu'environnementale et démocratique, rien n'a été fait. Ce pouvoir s'enfoncé dans une gestion de plus en plus autoritaire. Les politiques économiques avec des aides sans contreparties sont guidées par le seul objectif de garantir aux grandes entreprises des marges financières afin de satisfaire leurs actionnaires. Les déclarations d'Emmanuel Macron de transcrire sans filtre les propositions de la convention citoyenne pour le Climat sont sans suites. Les droits démocratiques sont attaqués comme jamais. Mais la lucidité n'équivaut pas résignation, au contraire: la démarche d'unité entre mouvements syndicaux et écologiques doit s'approfondir. Nos propositions sont toujours d'actualité.

**(2) D'autant que l'on peut craindre que « le jour d'après » soit la poursuite de la politique d'avant Covid, voire son accélération...**

Les crises sont l'occasion d'une stratégie du choc qui vise à profiter de la situation pour approfondir leur projet néolibéral de marchandisation de la société. Après 2008, le chantage à la dette a constamment été utilisé pour s'attaquer aux services publics et aux droits acquis. Cela pourra être le cas dans quelques mois, une fois la pandémie sous contrôle. Actuellement il n'y a plus de limite à l'endettement, et ce qui n'était pas possible pour les Grecs il y a quelques années, l'est maintenant pour sauver des secteurs entiers de l'économie et de grandes entreprises: mutualisation, même partielle de la dette, achat par la BCE d'obligations d'État. De fait la dette n'est plus un problème! Actuellement, l'élite néolibérale est face à une contradiction avec la nécessité de soutenir le capital, quitte à renoncer à des principes dont certains sont inscrits dans des traités européens. Cela peut l'amener à construire un nouveau discours, un nouvel habillage idéologique pour justifier les attaques vis-à-vis de nos droits sociaux et de nos services publics. La « nécessaire compétitivité » de nos économies peut par exemple ainsi justifier des aides toujours plus importantes aux grandes entreprises au détriment de la satisfaction des besoins sociaux de la majorité. Une chose est certaine, nous n'aboutirons pas à enclencher une bifurcation écologique et sociale sans la construction d'un puissant rapport de force.

**(3) Quelles contributions possibles pour les personnes retraitées dans les départements ?**

La première contribution est de soutenir et d'aider à construire des dynamiques locales de « Plus jamais ça ». C'est le sens d'un appel des organisations nationales à leurs structures locales avec l'objectif de « mettre en débat le « plan de sortie de crise », le compléter, le modifier, le concrétiser à partir des réalités locales, dans des configurations variées que chaque dynamique sera à même de décider. Des dizaines de propositions et cahiers revendicatifs locaux seront mis en visibilité sur le site internet et alimenteront des Assises nationales organisées au mois de juin 2021 avec des représentants locaux ».

Les retraités ont également, à mon sens, un rôle à jouer dans la poursuite du travail d'élaboration au sein de « Plus jamais ça ». L'ampleur de la crise économique est telle que la protection sociale et sa défense seront décisives. Mais au-delà de la défense de l'existant, c'est l'extension de la protection sociale et sa logique qui doivent être portées ensemble: 100% sécu, pour une sécurité sociale alimentaire, une sécurité sociale professionnelle afin de répondre aux enjeux de reconversion professionnelle. Le savoir et l'expertise des retraités de la FSU peuvent s'avérer fort utiles! ● **Propos recueillis par Claude Rivé**